ÉCHÉANCIER selon une résolution du Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak & LE CODE ÉLECTORAL de la PREMIÈRE NATION DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK

ÉLECTION GÉNÉRALE du dimanche 29 août 2021

UN (1) POSTE : CHEF

QUATRE (4) POSTES : CONSEILLERS
3 Conseillers membres statués;
1 Conseiller membre non statué.

Date estimée
14 mai 2021 Résolution du Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak énonçant et adoptant :

1. Annonce de l'émission prochaine d'un Avis public selon l'article 2.9 Code Électoral (45 jours avant le 29 août 2021);
2. Un poste de Chef & quatre (4) postes de Conseillers à combler;
3. Le jour du scrutin, le dimanche *29 août 2021*;
4. La nomination du président d'élection (selon les termes de la soumission/contrat à venir);
5. La nomination des trois (3) membres du comité d'appel dont 2 membres de la Première nation et 1 professionnel en droit ou ayant une expérience en matière d'élection qui agira comme président (article 8.1 Code Électoral).

Date estimée
14 mai 2021 Transmission au président d'élection de la liste des membres avec nom, prénom, date de naissance, adresse, no. de bande ou de membre (article 5.1 Code Électoral, *à la date de la nomination du président d'élection*).

(date limite)
14 juillet 2021
Date suggérée
17 mai 2021

Avis public émis et publié par le Conseil de la Première nation des Abénakis de Wôlinak (selon l'article 2.9 du Code Électoral, 45 jours avant la date du scrutin, date limite 14 juillet 2021).

(date limite)
30 juin 2021
Date suggérée
14 juin 2021

Affichage, communiqué et envois postaux de l'Avis de l'assemblée de présentation. (articles 4.1 et ss. Code Électoral, 10 jours avant la date de l'assemblée de présentation des candidats (2021) date limite le 30 juin 2021).

(À confirmer)

Ouverture du compte en fidéicommis par le Directeur général ou nomination d'une personne désignée, par le Directeur général, pour recevoir et déposer les dépôts des candidats dans un compte en fidéicommis (article 2.5 al3 Code Électoral).

(date limite)
29 juillet 2021
Date suggérée
11 juillet 2021

Assemblée de présentation d'une durée de 3 heures jusqu'à un maximum de 4 heures (articles 4.1 et 4.3 Code Électoral 30 jours avant la date du scrutin, date limite étant le 29 juillet 2021).

(date limite)
14 juillet 2021

Remise des dépôts en argent, mandat ou chèque certifié par les candidats (article 2.5 al2 Code Électoral, 3 jours suivant l'Assemblée de présentation des candidats, date limite 14 juillet 2021 minuit).

(date limite)
16 juillet 2021

Retrait de candidature avec remboursement du dépôt (article 5.11 Code Électoral, 5 jours suivant l'Assemblée de présentation des candidats, date limite 16 juillet 2021 minuit).

(date suggérée)
14 juin 2021

Affichage liste des noms des électeurs (article 5.2 Code Électorale, 35 jours avant le 29 août 2021). *Date limite 24 juillet 2021*

(date limite)
8 août 2021
Date suggérée
26 juillet 2021 Affichage, communiqué et envois postaux de l'Avis de scrutin et envois postaux/ou remise des documents décrits (trousses de vote postales) à l'article 4.7 et ss du Code Électoral, aux non résidants, 20 jours avant la date scrutin. *Date limite 8 août 2021*

(date limite)
28 août 2021 Demande de révision de la liste des électorale (article 5.3 Code électoral jusqu'à 10 jours avant la date du scrutin).

29 août 2021 Date du scrutin de 12h à 19h (articles 2.6 al2, 5.15 Code électoral). Dépouillement et recensement à compter de 19h05. Déclaration des candidats élus. Affichage d'un relevé sommaire (article 6.13 Code électoral).

30, 31 août 2021 *Relevé sommaire* par envois postaux, par affichage, par publication dans un journal local, communiqué à la radio et envoi au ministère des Affaires autochtone et du nord Canada.

Rédaction d'un relevé complet déposé au Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak (article 6.14 Code électoral)

À Bécancour le 6 mai 2021

Me Guylaine Boisvert, avocate
1260, av Louisbourg
Bécancour QC G9H 0M8
T: 819-380-4063
F: 819-606-0267
gboisvert@avocateboisvert.ca